

## C. Pôles et zones d'intégration économique régionale

L'intégration économique est une forme d'organisation des relations économiques extérieures d'un pays qui conduit celui-ci à s'organiser, avec d'autres pays, en vue de former un seul espace économique, dans lequel les obstacles et les disparités se réduisent, voire disparaissent.

L'intégration économique peut prendre plusieurs formes : la zone de libre-échange, l'union douanière et l'union économique et monétaire.

### 1) Les accords de libre-échange

Une zone de libre-échange est un ensemble de pays pour lesquels un accord permet une libre circulation des biens, services et capitaux au niveau de la zone. Les droits de douane et les restrictions quantitatives sont supprimés entre les pays de la zone.

Cependant, chaque pays est libre pour la fixation de sa politique douanière à l'égard des pays ne faisant pas partie de la zone de libre-échange.

*Exemple de zones de libre-échange : ALENA : Accord de libre-échange nord-américain (voir les documents).*

### 2) L'union douanière

C'est une forme d'intégration économique qui consiste à supprimer les barrières internes à un espace économique et à établir un tarif extérieur commun.

*Exemple d'union douanière : MERCOSUR : communauté économique des pays de l'Amérique du Sud (voir les documents).*

### 3) L'union économique et monétaire

⇒ L'union économique : c'est une forme d'intégration économique beaucoup plus ambitieuse que l'union douanière. Elle est fondée sur les éléments suivants :

- La libre circulation des biens, des services et des personnes.
- La libre circulation des capitaux ;
- La liberté d'établissement des entreprises sur l'ensemble du territoire de l'union économique.
- La suppression des droits de douane entre les pays de l'union et la mise en place d'un tarif extérieur commun.
- La mise en place des politiques économiques communes.

⇒ L'union économique et monétaire : il s'agit d'une union économique complétée par la coordination des politiques économiques et la mise en place d'une monnaie unique.

*Exemple d'union économique et monétaire : l'union européenne (voir les documents).*

Bon courage chers élèves

